



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Consultations sur le financement du transport en commun

L'ATUQ satisfaite de l'ouverture et de la détermination du ministre Després

Montréal, le 21 mars 2005 – C'est avec satisfaction que les membres du conseil d'administration de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) sont sortis, vendredi le 18 mars dernier, de leur première rencontre avec le nouveau ministre des Transports, monsieur Michel Després. « *Nous avons senti une volonté ferme de la part du ministre de non seulement régler le dossier du cadre financier du transport en commun, mais aussi d'associer l'ATUQ à l'identification des pistes de solutions. Cette rencontre constituait donc une première étape que nous avons franchie avec succès* » a déclaré monsieur Lawrence Cannon, président de l'ATUQ.

La rencontre du C.A. de l'ATUQ avec le ministre Després s'inscrivait dans le cadre des consultations privées que mène le gouvernement suite à la publication, le 15 décembre dernier, du document intitulé *Le financement du transport en commun, une approche intégrée*. L'ATUQ a ainsi transmis au ministre un avis préliminaire sur le document en question et souligné que l'objectif de la démarche gouvernementale devait être l'adoption d'un nouveau cadre qui assure un financement stable, prévisible, suffisant, équitable et à long terme du transport en commun. « *Il y a une ouverture de la part du gouvernement à faire évoluer la proposition dévoilée en décembre dernier. Les travaux à venir se feront dans un esprit de collaboration et d'échanges* » a précisé monsieur Cannon.

Par ailleurs, l'ATUQ tient à mentionner qu'elle soutient entièrement les efforts du ministre Després visant à dédier au transport en commun le maximum de fonds provenant du retour de la taxe fédérale sur l'essence. « *Le transport en commun doit absolument et résolument être priorisé dans l'affectation des fonds fédéraux* » a ajouté monsieur Cannon.

L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, son mandat est d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. À eux seuls, les membres de l'ATUQ desservent 52% de la population du Québec, soit près de quatre millions de personnes.

- 30 -

Source : Virginie Cousineau
Responsable des communications et de la recherche
Association du transport urbain du Québec
Téléphone : (514) 280-4640
Téléavertisseur : (514) 201-1926
www.atuq.qc.ca